Le Mont, 23 septembre 2023

Au Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne

Interpellation Projet de réaffectation du collège des Planches

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du conseil communal du 12 décembre 2022, le conseil a décidé de soustraire CHF 70'000.- du compte 310.3145.04 pour le budget 2023 concernant les coûts relatifs au réaménagement du collège des Planches y compris les frais d'étude afin de regrouper toutes les intentions et coûts relatifs à ce projet au sein d'un préavis.

Selon le PV de la séance du conseil communal du 26 juin 2023, Monsieur le municipal Philippe Somsky lors du point de l'ordre du jour Communication de la municipalité « fait suite à une communication de la Municipalité transmise en décembre 2022 concernant la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'ancienne école des Planches à l'association Lieu Commun, et informe que ce collectif prendra ses quartiers dès cet été ».

Les signataires demandent des éclaircissements à la municipalité concernant ce point. Que va-t-il se faire, quels sont les montants impliqués et qu'en est-il du préavis demandé par le conseil ?

Au nom de l'Alliance Montaine,

Yann Muller et consorts